

Le 29 avril 2019

Madame, Monsieur, A la population
01400 SANDRANS

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion public n° 54 du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Lundi 6 Mai 2019 à 20H00
A la mairie

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Bernard OLLAGNIER

Ordre du jour :

A / Approbation du compte rendu n° 53 du 1 Avril 2019

B / Délibérations

1- Numérotation des lieux-dits

Suite à la délibération n°2018-11-009 validant le principe général de dénomination et numérotage des lieux-dits de la commune et à l'inscription de l'opération au budget 2019, Messieurs Bernard Jossermoz et Jean-François Morellet, nommés coordinateurs, présentent leur projet de dénomination et numérotation.

Les conseillers municipaux sont appelés à se prononcer sur le projet de dénomination et numérotation des lieux-dits.

2- Installation panneau d'information.

Dans le cadre de l'installation d'un panneau électronique d'information, situé 63 Route de Saint Trivier, par la Communauté de communes de la Dombes, un devis d'alimentation complémentaire prenant en compte les tranchées de raccordement, les réfections au sol et le raccordement électrique a été transmise par la société Derichebourg mandatée par JSG Technologie pour installer les JEI (Journaux Electronique d'information). Le montant du devis est de 646.80 € TTC.

Les conseillers municipaux sont appelés à se prononcer sur le devis complémentaire pour l'installation d'un panneau électronique d'information.

3- Lagune -Bac décanteur

En raison des fortes pluies et orages de plus en plus fréquents, Monsieur le Maire propose la création d'un bac décanteur à la station d'épuration.

Les conseillers municipaux sont appelés à donner un accord de principe sur la création d'un bac décanteur.

4- Eglise - Travaux

Monsieur le Maire informe qu'un point sur l'étanchéité du toit de l'église est à faire. En effet un tuilage du plafond en bois a été constaté et des travaux futurs pourraient être à réaliser.

Les conseillers municipaux sont appelés à donner un accord de principe sur la démarche.

5- Subvention en faveur de la restauration de Notre-Dame de Paris.

Notre-Dame de Paris en flammes, dans la nuit du 15 au 16 avril a touché au plus profond notre identité. Symbole fort de Paris, de notre Histoire, de la France multiséculaire, de notre patrimoine, elle est notre héritage commun, notre lien au passé autant que notre inscription dans l'avenir.

L'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalités lancent un appel à toutes les communes et intercommunalités de France pour s'associer, aux côtés de l'État et de la Ville de Paris, à la restauration de la cathédrale Notre-Dame dans le cadre de la collecte nationale ouverte par la Fondation du patrimoine.

Les conseillers municipaux sont appelés à se prononcer sur une subvention en faveur de la restauration de Notre-Dame de Paris.

c/ Questions diverses et informations

- **Loisirs** : Passage d'un rallye cyclo le Dimanche 19 Mai sur la Commune.
- **Conseil** : Date du prochain conseil municipal à fixer. Les dates des Lundis 3 et 17 Juin 2019 sont proposées.
Rappel : En cas d'absence, une délégation de vote est recommandée.